

SENSIBILISATION A LA SURDITE

Module pratique de 3h pour faciliter l'intégration d'un collègue sourd

Public :

A destination des professionnels **en contact avec des collègues sourds.**

Prérequis : aucun

Nombre de participants : 12 maxi

Durée :

Une demi-journée de 3 heures

Objectifs :

Etre capable d'établir une communication simple avec son collègue sourd, c'est-à-dire :

- d'accueillir, de comprendre une première demande
- d'y répondre en s'assurant d'être compris.

Contenu :

Apports théoriques et mises en pratique

La surdité : un handicap invisible

La lecture labiale : pas si facile, essayez !

Que faire pour être compris en lecture labiale ?

Utiliser les gestes et expressions communes

Les petits mots écrits, pas toujours compris...

Les erreurs courantes à éviter

Quelques signes de LSF

La vie professionnelle : les obstacles liés à la surdité et les moyens pour y remédier

Mises en situation adaptée aux participants : jeux de rôle*

Analyse de situations de communication

*Exercice « jeu de rôle » : Un stagiaire est mis en situation de communication avec une personne sourde. Une consigne lui est donnée, il doit comprendre ou transmettre un message en lien avec son activité. La communication doit passer. Le reste du groupe observe, et analyse. On échange ensuite sur ce que l'on a compris, comment aurions-nous pu améliorer la communication.

Intervenants :

Formateur sourd en Langue des Signes – avec interprète.



Méthodes pédagogiques et évaluation :

La pédagogie se veut interactive et constructiviste. Le rôle du formateur n'est pas exclusivement celui d'un transmetteur de connaissances, il est aussi et avant tout un animateur, un médiateur et un conseiller. Le contenu de la formation s'adapte aux besoins des participants. Ces derniers sont acteurs de leur formation.

Date et lieu : à définir, dans nos locaux à l'ADIS ou sur site

Evaluation de la formation :

Attestation de fin de formation délivrée suite à une évaluation formative.

Débouchés :

A l'issue de ce module, la poursuite de l'apprentissage de la LSF est recommandée pour acquérir de nouvelles compétences.

Délais d'accès : 1 an maximum

Accessibilité :

Nous indiquer au moment de l'inscription si vous avez besoin d'accommodations spécifiques.

Coût : voir document « tarif »

Le coût comprend :

Le module de formation de 3h,

par une formatrice sourde avec interprétation français/langue des signes

La fourniture

- Du livret de communication « Je suis sourd mais on peut s'entendre »
- De l'accès aux vidéos du lexique de base en langue des signes

Frais de déplacement éventuellement à ajouter

Modalité d'accès :

Contacter le secrétariat de l'ADIS pour la création d'un dossier de formation

Contact :

ADIS : adisignes@adis-savoie.fr - tél : 04-79-33-67-01

MAJ janvier 2026 / Version 1

